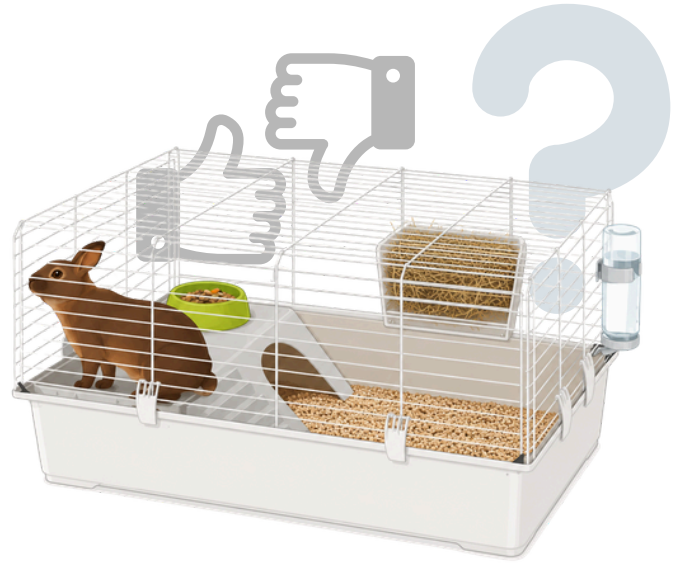


DES ANIMAUX EN CLASSE 2026



LE LAPIN

Questions éthologiques, sanitaires, juridiques, pédagogiques et éthiques.

Un document à l'attention des directions d'établissements scolaires, des enseignant·e·s et des instances éducatives.

À la rédaction de ce livret :

Les docteur-e-s en médecine vétérinaire : Adèle Cortinovis, Amélie de Vaissière, Philippe Devienne et Sylvain Maitrehenry.

Les associations :



INTRODUCTION



Classé parmi les NAC (nouveaux animaux de compagnie), le lapin fait partie des animaux de compagnie populaires. Petit, silencieux et associé à la douceur, facile à acquérir, il est perçu à tort comme un animal peu encombrant, adapté aux enfants, dont il est simple de prendre soin et d'accueillir en classe.

Cette représentation est pourtant trompeuse. Parce qu'il est petit, on imagine parfois qu'il demande peu d'espace. Parce qu'il est calme en apparence, on suppose qu'il supporte facilement le bruit, les déplacements et les manipulations. Parce qu'il reste immobile lorsqu'on l'approche ou qu'on le prend dans les bras, on interprète souvent cette attitude comme de la docilité. Or, chez le lapin, cette immobilité peut aussi traduire la stupeur, l'inhibition ou une stratégie de défense propre à un animal-proie.

Le lapin est un animal sensible, social et actif, dont les besoins sont spécifiques : espace suffisant, calme, sécurité, alimentation adaptée, soins vétérinaires spécifiques et possibilité d'exprimer ses comportements naturels.

Ce livret propose d'examiner la présence du lapin à l'école sous plusieurs angles : éthologique, sanitaire, juridique, pédagogique et éthique. Avant de se demander ce que les élèves peuvent apprendre grâce à lui, il est nécessaire de se demander ce que le lapin, lui, risque de vivre comme expériences dans ce contexte.



QUESTIONS ÉTHOLOGIQUES, LÉGALES, SANITAIRES, PÉDAGOGIQUES ET ÉTHIQUES LIÉS À CE TYPE DE PROJET ?



1. Besoins éthologiques

Le lapin est un animal **grégaire** : dans des conditions naturelles, il vit avec d'autres lapins, entretient des **relations sociales**, communique, se repose à proximité de ses congénères et peut partager certaines activités avec eux. Cette dimension sociale est fondamentale. Un lapin détenu seul, risque de manquer d'interactions avec un individu de son espèce, même si des humains s'occupent de lui quotidiennement. La présence humaine ne remplace pas la compagnie d'un congénère : elle ne permet ni les mêmes formes de communication, ni les mêmes comportements sociaux, ni la même continuité relationnelle.

Pour cette raison, un lapin ne doit pas être envisagé comme un animal solitaire placé seul dans une classe. Lorsqu'un accueil est envisagé, la question de la présence d'au moins un congénère compatible doit être posée dès le départ, avec toutes les précautions nécessaires : cohabitation progressive, stérilisation, suivi vétérinaire, observation des interactions et possibilité de séparation temporaire en cas de conflit. La vie sociale du lapin ne consiste pas seulement à "ne pas être seul" : elle suppose une relation stable, sécurisée et adaptée avec un autre lapin.

Cependant, être grégaire ne signifie pas devoir être constamment exposé aux autres. Comme beaucoup d'animaux sociaux, le lapin a aussi besoin de pouvoir s'isoler, se retirer, se cacher et éviter les interactions lorsqu'il le souhaite. Sa territorialité peut s'exprimer occasionnellement par des morsures de doigts d'enfant.

Un environnement adapté doit donc prévoir des espaces de retrait en nombre suffisant, idéalement au moins une cachette par individu, afin que chaque lapin puisse se sentir en sécurité et se soustraire aux contacts. Cette exigence est particulièrement importante en milieu scolaire, où les sollicitations, les bruits et les mouvements peuvent être nombreux et imprévisibles.



Le lapin est aussi un animal **fouisseur**. Creuser fait partie de son répertoire comportemental normal : ce n'est pas un "caprice", ni une activité accessoire, mais un besoin comportemental essentiel lié à son mode de vie.

Lorsqu'il n'a pas accès à un extérieur sécurisé, il est donc nécessaire de lui proposer des dispositifs permettant d'exprimer ce comportement, par exemple des bacs de terre ou des matériaux adaptés. Son rythme d'activité doit également être pris en compte. Le lapin est principalement crépusculaire : il est souvent plus actif tôt le matin, en fin de journée et durant certaines périodes calmes, plutôt qu'au cœur des heures scolaires. Le fonctionnement d'une classe, bruits, déplacements, manipulations, lumière, agitation, périodes d'absence, ne correspond donc pas à ses rythmes biologiques. Un lapin immobile pendant la journée n'est pas forcément un lapin "sage" ou "heureux" : il peut simplement être en phase de repos, ou inhibé par un environnement qu'il perçoit comme stressant.

Enfin, le lapin a un besoin important d'**espace**. Courir, bondir, explorer, se redresser, se cacher, interagir, s'éloigner ou se reposer dans un lieu sécurisé font partie de son répertoire comportemental. Une cage, même entretenue, ne permet pas de répondre correctement à ces besoins. Les recommandations actuelles vont dans le sens d'espaces de vie beaucoup plus vastes : au moins 3 m x 2 m et 1 m de hauteur, incluant abri et zone d'exercice. Des moments de liberté totale et en sécurité, sont également nécessaires pour exprimer son répertoire comportemental.

2. Le cadre légal

Le cadre légal relatif au bien-être animal, qu'il soit européen, national ou régional pour la Belgique doit être respecté à l'école.

Pour rappel, les critères minimum du bien-être animal se déclinent comme suit dans la plupart des législations :



- Absence de faim, de soif et de malnutrition
- Absence d'inconfort
- Absence de douleur, de blessures et de maladies
- Absence de peur et de détresse
- Liberté d'exprimer les comportements naturels propres à l'espèce

3. Difficultés à respecter le cadre légal

Au regard des exigences éthologiques et comportementales du lapin, garantir son bien-être en permanence, comme l'impose le cadre légal, n'est pas une tâche simple. Cela suppose des moyens réels : du temps, des aménagements adaptés, une hygiène rigoureuse, une surveillance quotidienne et l'accès à des soins vétérinaires spécifiques.

Ces responsabilités ont aussi un coût, parfois modéré, parfois très élevé. Si le lapin tombe malade, se blesse ou nécessite un suivi particulier, l'école devra assumer la responsabilité légale et morale de lui fournir les soins nécessaires, aussi souvent que son état l'exige, et cela, tout au long de sa vie (plus de 10 ans).

4. Sur le plan sanitaire

La détention d'un lapin en classe soulève plusieurs questions sanitaires qui doivent être anticipées.

La vaccination contre la myxomatose et la maladie hémorragique virale du lapin (VHD/RHD) est fortement recommandée afin de protéger l'animal contre des maladies graves, souvent mortelles. Un suivi parasitaire doit également être prévu, notamment par des coproscopies (examen des selles) régulières, car les lapins peuvent être porteurs de parasites digestifs, comme les coccidies.

Enfin, la continence fécale du lapin étant aléatoire, son accueil impose une hygiène rigoureuse, un nettoyage régulier et une organisation claire afin d'éviter les contaminations de l'environnement scolaire.



5. Risques zoonotiques / risques pour les humains

Comme tout animal accueilli en milieu collectif, le lapin peut être associé à certains risques sanitaires pour les humains. Ces risques restent généralement limités si l'animal est correctement suivi, logé et manipulé, mais ils doivent être anticipés dans une école, où les contacts avec les enfants sont nombreux.

Parmi les zoonoses possibles, on peut citer la teigne, une infection cutanée causée par des champignons microscopiques. Elle peut se transmettre par contact direct avec un animal porteur, mais aussi indirectement via l'environnement, la litière, le matériel ou certains végétaux contaminés, comme le foin.

Le lapin peut aussi être porteur de parasites externes, comme certaines puces ou agents de gales, susceptibles de provoquer démangeaisons, irritations ou lésions cutanées chez les personnes en contact avec lui. Ces situations nécessitent un traitement vétérinaire et un nettoyage rigoureux de l'environnement.

Un autre agent à connaître est *Encephalitozoon cuniculi*, un parasite microscopique surtout associé au lapin. Le risque de transmission à l'humain est considéré comme rare, mais il concerne davantage les personnes vulnérables : jeunes enfants, personnes âgées, femmes enceintes ou personnes immunodéprimées.

Les morsures et griffures constituent également un point d'attention. Un lapin stressé, surpris ou mal manipulé peut se défendre. Les plaies peuvent alors s'infecter, notamment par des bactéries présentes dans la bouche, sur la peau ou dans l'environnement, comme *Pasteurella*, *Salmonella* ou, plus rarement, *Yersinia*.



6. La cohabitation interespèces

Sur le plan sanitaire, des lapins apparemment en bonne santé peuvent être porteurs de bactéries transmissibles à d'autres animaux (pasteurellose, coccidiose, teigne ...).

Par exemple, des souches de *Bordetella bronchiseptica* chez des lapins apparemment sains peuvent être pathogènes pour les **cochons d'Inde, les rats et les souris**.

Le lapin et le cochon d'Inde ont aussi des besoins alimentaires différents. Leur communication est également différente.

Une cohabitation peut donc provoquer du stress, des conflits ou des blessures, même si les animaux semblent calmes en apparence.

Pour ces raisons, il est préférable de ne pas mélanger les espèces et d'offrir aux lapins un environnement adapté à leurs propres besoins.

7. Allergies

Enfin, les allergies aux poils, au foin, à la litière et à la poussière doivent être prises en compte.

Ainsi, la présence d'un lapin dans une collectivité scolaire présente des risques à ne pas négliger.

8. Incohérences pédagogiques

Parmi les objectifs pédagogiques en faveur de la présence d'un lapin en classe figure l'apprentissage du soin, de la responsabilité et de la découverte du "monde animal". Pourtant, les enfants ne découvrent pas la vie naturelle des animaux en observant un lapin dans sa cage. Ils reçoivent une représentation biaisée de ce qu'est un animal en côtoyant un être captif privé d'interactions sociales et de la possibilité d'exprimer les comportements propres à son espèce.



9. Aspects éthiques ?

De nombreux bénéfices pour les enfants sont mis en avant : apprentissages facilités par la présence du lapin, aide à la socialisation, effet apaisant, baisse du stress...

Toutefois, une question éthique majeure se pose :

Ces bénéfices potentiels et relatifs peuvent-ils justifier de soumettre des animaux à des conditions de vie intrinsèquement sources de mal être ?

CONCLUSION

Au regard de l'ensemble de ces informations et des réflexions éthiques soulevées, il apparaît clairement que la présence d'un lapin en classe peut **difficilement être justifiée**, tant du point de vue du **respect des besoins éthologiques** et des **critères du bien-être animal**, de la santé globale** (voir dossier poussin 12), que du point de vue éthique, puisque cette pratique engendre chez le lapin un mal-être, voire, même de manière non intentionnelle, des **souffrances psychologiques** et/ou **physiques**.

Elle soulève également des questions de **conformité aux législations** européennes, nationales et régionales **relatives au bien-être animal**.

Pour la France : Article R214-17 code rural et de la pêche maritime :
I.-Il est interdit à toute personne qui, à quelque fin que ce soit, élève, garde ou détient des animaux domestiques ou des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité [...] :

3° De les placer et de les maintenir dans un habitat ou un environnement susceptible d'être, en raison de son exiguïté, de sa situation inappropriée aux conditions climatiques supportables par l'espèce considérée ou de l'inadaptation des matériels, installations ou agencements utilisés, une cause de souffrances, de blessures ou d'accidents ;



Pour la Wallonie, article D.8. § 1er. du Code wallon du bien-être animal : Toute personne procure à l'animal qu'elle détient une alimentation, des soins et un logement ou un abri qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication.

L'espace, l'éclairage, la température, l'hygrométrie, la ventilation et les autres conditions ambiantes sont conformes aux besoins physiologiques et éthologiques de l'espèce.

Pour Bruxelles, loi relative à la protection et au bien-être des animaux du 18 août 1986 : Art. 4. § 1. Toute personne qui détient un animal, qui en prend soin ou doit en prendre soin, doit prendre les mesures nécessaires afin de procurer à l'animal une alimentation, des soins et un logement qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication.

§ 2. Aucune personne qui détient un animal, en prend soin, ou doit en prendre soin, ne peut entraver sa liberté de mouvement au point de l'exposer à des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables. Un animal habituellement ou continuellement attaché ou enfermé doit pouvoir disposer de suffisamment d'espace et de mobilité, conformément à des besoins physiologiques et éthologiques. § 3. L'éclairage, la température, le degré d'humidité, la ventilation, la circulation d'air et les autres conditions ambiantes du logement des animaux doivent être conformes aux besoins physiologiques et éthologiques de l'espèce.

C'est pourquoi nous invitons les directions d'établissements scolaires, les enseignant·e·s et les instances éducatives à **renoncer** à ces pratiques en classe et à **privilégier des activités pédagogiques alternatives**, plus pertinentes et respectueuses du bien-être des animaux et des lois en vigueur.

LES ALTERNATIVES



Il est possible de découvrir les lapins sans en détenir un en classe, en privilégiant l'observation respectueuse, indirecte ou encadrée.

- L'observation du lapin de garenne, espèce sauvage à l'origine du lapin domestique, peut être organisée lors de sorties nature, en rappelant qu'il s'agit d'un animal principalement crépusculaire et nocturne.
- Des sorties peuvent être préparées avec un club nature, une association locale, un refuge, une réserve naturelle ou un centre d'éducation à l'environnement.
- La pose de pièges photographiques peut constituer une activité intéressante, à condition de respecter la législation, les autorisations du lieu et de ne pas perturber les animaux.
- Les élèves peuvent aussi travailler à partir de vidéos enregistrées : comportements alimentaires, toilettage, bonds, interactions sociales, exploration, signaux de peur ou de confort.
- Les webcams animalières en direct peuvent compléter ce travail, même si elles concernent plus souvent d'autres espèces que les lapins ; elles restent utiles pour apprendre l'observation patiente et non intrusive.
- La réalité virtuelle ou augmentée peut également être mobilisée pour explorer un terrier, un habitat naturel ou comparer un environnement adapté et inadapté.



Liens vers des ressources utilisables en classe :

1. vidéos-documentaires

- Le lapin, taillé pour survivre, ARTE : <https://youtu.be/KExbJJuFfPE?si=gqmVW-zSNvSGn4pD>
- Japon : l'île aux lapins - ZAPPING SAUVAGE : <https://youtu.be/ON6JsbMKpUQ?si=xXSRFmdpGYJjitCT> (<https://www.youtube.com/watch?v=gKgCNG5wvQY>)
- LE LAPIN DE GARENNE : La Chronique du Vivant : https://youtu.be/GeX_DGsZbJs?si=-ayhLv5hU3f9NwLB
- Ralph, lapin de laboratoire, Humaine World For Animal : https://youtu.be/WuVZ_crrpnk?si=5LgM-my3Rmr7mPHg
- L'ESSENTIEL à avoir avant d'ADOPTER ton LAPIN, Le meilleur pour mon lapin : <https://youtu.be/E9OrvMIE0Hg?si=H3vVs6SIDkrr6b-T> (et la chaine YouTube "Le meilleur pour mon lapin" en général).
- 5 raisons de ne pas adopter un lapin, Le meilleur pour mon lapin : <https://youtu.be/6jZGeZ3iX9Q?si=3Mnm4-px2JZt4Qzg> (et la chaine YouTube "Le meilleur pour mon lapin" en général).
- Une playlist à propos du lapin (comportement-enrichissements) sur la chaine YouTube de "Refuges et tableaux noirs" : https://youtube.com/playlist?list=PLtuh-qjZSCYk_CUilHzO_rloTwyMVI4ju&si=U8KsmIk89b3E2dsI
- Lapins sauvages et lièvres filmés en liberté, Biodiversité avec Passion, Playlist avec de nombreuses vidéos d'observation : https://youtube.com/playlist?list=PLPqrwasR0_MRWOm4D5S6gZdyZz4IVxnhL&si=I_25OrmyqaFd8CsT
- <https://www.youtube.com/watch?v=om7VLSr8W9E>
- https://www.youtube.com/watch?v=Uew6SHYXN_I

2. Podcasts

- Vethologie : le podcast de l'éthologie vétérinaire : Le lapin : https://youtu.be/i33smyj2u44?si=UNTWcqKyIuXwZp_X (destiné aux adultes)

3. Livres jeunesse

L'association "lapin + carotte" est avant tout une idée reçue culturelle, largement entretenue par la littérature jeunesse et les images populaires, alors qu'en réalité la carotte est une friandise sucrée à donner seulement avec parcimonie, et non un aliment de base pour le lapin.



- Jörg Steiner, Jörg Mülle, L'île aux lapins, Mijade, 2012.
- Pierre de Hugo, Le lapin, Gallimard jeunesse 2010



4. Livres adultes

- Pierre Rigaux, Étonnants lapins, Delachaux et Niestlé, 2020.

4. Livres documentaires :

- Cinzia Ciarmatori, Mon ami le lapin, Macro Éditions, 2019
- Magalie DELOBELLE · Laëtitia DE LA TULLAYE, Manuel du lapin heureux, Éditions Ulmer, 2021.
- Léa Schneider, Le lapin, Accès Éditions, 2021.
- Mathilde Paris, Premières lectures CP2 National Geographic Kids – À la découverte des lapins, Hachette enfants.

Liens vers des ressources utilisables en classe :

- Affiche Refuges et Tableaux noirs à propos du lapin : <https://www.refugesettableauxnoirs.be/les-affiches/>
- Page à propos du lapin domestique sur le site de la Chair Bien-être animal de VetAgro Sup : <https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/fiche-espece-tout-savoir-sur-le-lapin/>

BIBLIOGRAPHIE

Chang, C.-C., Wechtaison, W., Chen, S.-Y., Cheng, M.-C., Chung, C.-S., Lin, L.-S., Lien, Y.-Y., & Tsai, Y.-L. (2022). Prevalence and risk factors of zoonotic dermatophyte infection in pet rabbits in Northern Taiwan. *Journal of Fungi*, 8(6), 627. <https://doi.org/10.3390/jof8060627>

Hill, W. A., & Brown, J. P. (2011). Zoonoses of rabbits and rodents. *Veterinary Clinics of North America: Exotic Animal Practice*, 14(3), 519–531. <https://doi.org/10.1016/j.cvex.2011.05.009>

Kameyama, H., Fujimoto, Y., Tomioka, Y., Yamamoto, S., Suyama, H., Inoue, H., Takahashi, E., & Ono, E. (2022). Pathogenicity of *Bordetella bronchiseptica* isolated from apparently healthy rabbits in guinea pig, rat, and mouse. *Journal of Veterinary Medical Science*, 84(4), 574–581. <https://doi.org/10.1292/jvms.21-0494>

Magalhães, T. R., Pinto, F. F., & Queiroga, F. L. (2022). A multidisciplinary review about *Encephalitozoon cuniculi* in a One Health perspective. *Parasitology Research*, 121(9), 2463–2479. <https://doi.org/10.1007/s00436-022-07562-z>

Piorunek, M., Brajer-Luftmann, B., & Walkowiak, J. (2023). *Pasteurella multocida* infection in humans. *Pathogens*, 12(10), 1210. <https://doi.org/10.3390/pathogens12101210>



Santaniello, A., Cimmino, I., Dipineto, L., Agognon, A. L., Beguinot, F., Formisano, P., Fioretti, A., Menna, L. F., & Oriente, F. (2021). Zoonotic risk of *Encephalitozoon cuniculi* in animal-assisted interventions: Laboratory strategies for the diagnosis of infections in humans and animals. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18(17), 9333. <https://doi.org/10.3390/ijerph18179333>

Rioja-Lang, F., Bacon, H., Connor, M., & Dwyer, C. M. (2019). Rabbit welfare: Determining priority welfare issues for pet rabbits using a modified Delphi method. **Veterinary Record Open*, 6*, Article e000363. <https://doi.org/10.1136/vetreco-2019-000363>

Crowell-Davis, S. (2021). Rabbit behavior. **Veterinary Clinics of North America: Exotic Animal Practice*, 24*(1), 53–62. <https://doi.org/10.1016/j.cvex.2020.09.002>

Rabbit.org Think Tank. (n.d.). Scholarly research on rabbit welfare, behavior and housing. Rabbit.org. Consulté le 24 mai 2026, à l'adresse <https://rabbit.org/behavior/scholarly-research-on-rabbit-welfare-behavior-and-housing/>. (Cette page reprend 25 études scientifiques qui ont été prises en compte pour l'élaboration de ce livret).

Ce document a été rédigé par

Les docteur-e-s en médecine vétérinaire suivant-e-s : Adèle Cortinovis, Amélie de Vaissière, Philippe Devienne, Sylvain Maitrehenry.

Marie-Laure Laprade et Anne-Laure Meynckens (Éducation Éthique Animale, France).

Fabrice Ligny (Refuges Et Tableaux Noirs – ASBL Des Pattes Et Des Classes, Belgique).